

# RAPPORT D'ÉTONNEMENT

---



*Par Romain Demissy, intervenant-chercheur, associé à ATEMIS*

Cet article a été publié pour la première fois en décembre 2022 dans le livret "Création d'une Coopérative de transition écologique en Haute Vallée de l'Aude", édité suite à l'Université Éphémère organisée par la CTE Audyssées et la Fondation Zoein en novembre 2021 dans l'Aude.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai accepté l'invitation à participer aux Universités Éphémères de l'Aude, autour de l'expérimentation du Revenu de Transition Écologique accueillie par la CTE en préfiguration dans la Haute-Vallée de l'Aude. Du fait de mon domaine de travail et de recherche (les modèles économiques et modèles de développement des territoires), j'ai pris part aux échanges concernant le modèle économique de la CTE en devenir.

La première chose que je retiens de ces échanges, c'est la difficulté à appréhender ce que recouvre l'idée de « modèle économique ». J'ai retrouvé dans les échanges du groupe de travail la même difficulté que j'ai l'habitude de voir dans mes accompagnements d'entreprises ou d'associations. Il y a souvent une certaine confusion entre le modèle de financement, le modèle d'affaires et le modèle économique. Il me semble toujours important de ne pas laisser l'économique être réduit au financier. **L'économie, c'est d'abord la question de la production de valeur, une valeur réelle. L'économie c'est une affaire de processus réel de production de cette valeur. Se pose alors l'enjeu de savoir sur quelles ressources s'appuyer, comment penser leur développement, les formes de leur mobilisation... Il y a également les questions d'organisation concrète du travail et des coopérations nécessaires** pour tenir l'ambition de la structure dont on étudie le modèle économique. Les questions de financement, de contractualisation, de formalisation font bien évidemment partie du lot, mais sont loin d'épuiser le sujet. Surtout, mon expérience me dit que c'est un prisme à éviter, d'entrée, pour deux raisons. D'abord parce qu'elles sont dans toutes les têtes et elles auront tendance à revenir d'elles-mêmes – de ce point de vue, l'atelier n'a pas manqué à la règle. Ensuite, parce qu'elles ne sont pas pertinentes tant qu'il n'y a pas eu de travail sur les premières dimensions du modèle économique. On ne peut définir de manière pertinente le modèle de financement que si l'on a une idée quelque peu stabilisée de ce qu'il y a à financer (le processus de production, l'accès et le développement des ressources et surtout, une intention de production de valeur). **La dernière dimension d'un modèle économique concerne la gouvernance, c'est-à-dire le périmètre et les modalités de prise de décision au sein du système de production.**

La seconde chose que je retiens de l'atelier, c'est **une « proposition de création de valeur »** : vaincre le défaitisme et catalyser les projets de transition du territoire. Ces deux éléments allient une dimension politique avec une échelle qui me plait beaucoup : celle du territoire. Mais pas le territoire comme un objet figé, mais **le territoire comme une épaisseur particulière dans laquelle tous les projets locaux sont à la fois pris et contributeurs. Cela implique de penser le modèle économique de la CTE à partir du réel des projets locaux, de ce qu'il y a de territorial dans leur démarche** : soit parce qu'ils ont un effet à cette échelle, soit parce qu'il y aurait besoin de la mobiliser pour pouvoir développer leur action. Nous avons pu approcher dans les autres temps des Universités Éphémères des projets concrets où le potentiel d'enjeux territoriaux était bien présent et où l'on sentait le besoin d'un catalyseur pour que celui-ci s'active.

Le tour de discussion au sein de l'atelier a montré combien il existait des possibilités pour penser les enjeux de financement. L'expérience au sein du réseau des CTE en constitution est de ce point de vue extrêmement intéressante. Je pense en particulier à la contribution de Frédéric Bosqué de TERA. Les discussions que nous avons eues dans le cadre de l'atelier, mais aussi les échanges dans tous les autres temps me conduisent à une double remarque. La première concerne la question du RTE. L'intitulé de "revenu" ne doit pas devenir un piège. L'horizon de la proposition ne doit pas se limiter à un revenu permettant de salarier en direct quelqu'un porteur du travail de transition. Le RTE est aussi un moyen d'attribuer un revenu permettant à des acteurs de dégager du temps pour tenir les investissements nécessaires à la territorialisation de cette transition. La seconde remarque concerne la question des sources de financement. Il me semble que la question devrait plutôt se concentrer sur les formes de financement. Qu'une activité de transition qui bénéficie à tous les habitants d'un territoire soit financée par des fonds publics me paraît particulièrement fondé. En revanche, que le financement soit public ou privé, s'il se fait dans des formes qui conduisent à isoler des actions du reste de la démarche, alors cela est beaucoup plus problématique. De la même manière, la question du rapport des financeurs à la démarche est une question importante pour penser le développement des CTE. Les financeurs ne devraient pas prendre une posture d'acheteurs/donneurs d'ordres, mais bien celle d'acteurs également impliqués dans le projet de CTE. Cette implication passe notamment par des occasions de délibération sur ce que cherche à produire la CTE.

Au-delà de l'Atelier, **les témoignages des porteurs de projet bénéficiant du RTE notamment lors des visites de terrain ont permis de mettre en lumière un rôle important du RTE**. Le RTE se révèle en effet **un outil de montée en compétences individuelles et collectives**. Dans le cadre des projets autour de l'agroforesterie et de l'agroécologie, il est utilisé pour accompagner l'évolution des pratiques professionnelles et également pour les essayer sur le territoire. Ce sont autant de valeurs produites par le RTE qui méritent d'être révélées et diffusées.